

Image not found or type unknown



Valeur d'un engagement pris auprès d'un expert judiciaire.

Par **rose_bert_old**, le **24/11/2007** à **10:45**

Bonjour,
Un engagement pris entre les parties, sous la proposition d'un expert judiciaire désigné en référé a quelle valeur ?
Sa non exécution est-elle assimilable à une rupture de contrat ?
Merci pour vos renseignements.